



L'info Relais

Novembre-Décembre 2016



Journal du Relais Familiales Assistantes Maternelles

Relais Familiales
Assistantes Maternelles
de la CCPR et de la CESH

17 rue de Lattre de Tassigny
25210 LE RUSSEY

☎ 03 81 43 89 51

✉ relais.ccpr.cesh@famillesrurales.org

Permanences

Mardi

15h -17h téléphone + visite Russey

Mercredi

9h - 11h téléphone + visite Russey

Jeudi

14h -16h téléphone + visite St-Hip

Vendredi

13h -15h téléphone + visite Russey

Sur RDV

Mardi

17h - 19h (Maison des Services Le Russey)

Jeudi

16h -17h (3 rue du clos Pascal St Hippolyte)

Edito

Ca y est nous y sommes déjà, l'hiver, la neige, les fêtes, tout va si vite !



Dans ce numéro vous trouverez un article illustré sur la communication bienveillante, nous faisant réfléchir à notre manière de nous adresser aux enfants. A méditer pour une fin d'année réussie...



Vous nous interpellez régulièrement concernant la déclaration du salaire

de votre assistant maternel. Aussi, vous trouverez dans ce journal quelques conseils afin de vous aider pour votre déclaration PAJEMPLOI. Sans oublier les traditionnelles comptines, recettes et bricolages !

Et puis n'oubliez pas que toutes les idées sont les bienvenues pour faire vivre le relais...

En espérant vous retrouvez lors des divers événements du Relais, nous vous souhaitons une bonne fin d'année.

Les animatrices des Relais

Familles Rurales



Comptines



Sapin vert, sapin de bois
Les chocolats sont pour toi
Croque noisette, croque noix,
Les chocolats sont pour moi
Boule de gui, boule de houx
Les chocolats sont pour nous



L'hiver est un vieux monsieur

Qui n'a plus

qu'un seul cheveu

Quand il souffle

fff... fff... fff...

Quand il souffle

sur ses doigts

Voilà le vent et le froid

Ah gla gla ! Ah gla gla !



Dans ce numéro :

Edito et comptines	1
La communication bienveillante	2
Les animations du Relais	3
Agenda du Relais	4
La déclaration Pajemploi	5
Pour le plaisir !	6

AGENDA DES NOUVEAUX 2017

Le Relais propose aux assistants maternels de recevoir gratuitement un exemplaire au choix, de l'Agenda des Nouveaux, édition 2017 :

- soit un format A4, 6 places

- soit un format A5, 4 places

Il sera disponible uniquement sur commande soit par mail, soit par téléphone, soit lors des temps d'animation.

N'oubliez pas de me préciser votre nom, votre commune ainsi que le format choisi.

Les commandes sont à passer au plus tard pour le jeudi 10 novembre 2016.



Le Relais sera fermé du 24 Décembre au 2 Janvier 2017



Plutôt que...

Vous pourriez dire...



Arrête de taper !



LES PETITES MAINS SONT FAITES POUR CARESSER.

En lui montrant par l'exemple, l'enfant comprend plus facilement.

Ne cours pas !



AVANCE DOUCEMENT.

En se recentrant sur ce que l'enfant doit faire et non sur ce qu'il ne doit pas faire, l'enfant a une plus grande capacité d'écoute.

Tu vas tomber !



TU VAS Y ARRIVER ! JE RESTE PRÈS DE TOI SI TU AS BESOIN D'AIDE.

L'accompagner, c'est lui donner confiance en ses capacités.

Si tu ranges ta chambre, nous irons au parc.



DÈS QUE TU AURAS RANGÉ TA CHAMBRE, NOUS IRONS AU PARC.

En remplaçant les « Si » par des « Dès que... », on enlève la notion de chantage.

C'est incroyable ce que tu es maladroit !



TU AS RENVERSÉ TON VERRE D'EAU. DE QUOI AS-TU BESOIN POUR NETTOYER ?

En proposant à l'enfant de réparer ses maladresses ou ses erreurs, on lui apprend à devenir responsable.

Tu es nul !



TU N'AS PAS RÉUSSI POUR LE MOMENT. AS-TU BESOIN D'AIDE POUR Y ARRIVER ? DE QUOI AURAS-TU BESOIN ?

En encourageant l'enfant dans ses efforts et ses intentions sans le juger personnellement, on l'encourage dans l'acquisition de son autonomie.

N'aie pas peur, arrête de faire ton bébé !



MOI AUSSI, JE TROUVE CETTE SITUATION PAS RASSURANTE. VOYONS D'OU VIENNENT CES PEURS ET SI NOUS POUVONS LES ÉCLAIRER...

En ne négligeant pas les peurs de son enfant, on augmente la confiance qu'il a en nous.

Ne sois pas jaloux de ton frère, quand même !



TU AIMERAI QUE JE PASSE PLUS DE TEMPS AVEC TOI ? ET SI NOUS JOUONS ?

En mettant en avant l'individualité de chaque enfant, on augmente son estime de soi.

Ne va pas sur la route, c'est dangereux !



RESTE SUR LE TROTTOIR À CÔTÉ DE MOI, TU ES EN SÉCURITÉ

En utilisant la négation, on active chez l'enfant une représentation qui est l'inverse de ce que nous attendons.

Ca va, c'est rien, ce n'est pas grave !



EST-CE QUE TU AS MAL ? TU VEUX ME MONTRER POUR QU'ON SOIGNE ÇA ?

Minimiser la douleur d'un enfant ne la rend pas autant inexistante. C'est nier son ressenti et l'empêcher d'exprimer sa peine.

La Communication bienveillante



Les Douces Violences dans le quotidien.

Selon le Nouveau Petit Robert 2009 :

Douce / Doux : qui est agréable aux sens (ouïe, odorat, toucher, vue...). Renvoie à quelque chose de positif.

Violence : force brutale ; forcer, obliger.

Douce Violence : l'association de ces 2 mots est une figure de style appelée **Oxymore** qui vise à rapprocher deux termes (nom et adjectif) que leurs sens devraient éloigner. Cela exprime ce qui est inconcevable, absurde.

Christine SCHUHL (Educatrice de Jeunes Enfants diplômée d'études en sciences de l'éducation) associe ces 2 termes pour nommer les gestes et les maladroresses verbales de l'adulte envers l'enfant. Elle précise que « ce n'est pas de la maltraitance » mais que « c'est une sorte de ressenti immédiat que l'adulte va faire vivre à l'enfant sans forcément prendre conscience de ses conséquences ». Ce sont des négligences des adultes où la volonté et le confort de l'adulte prennent le dessus sur celui de l'enfant.

Ce sont des instants où l'adulte n'est plus dans la relation avec l'enfant, où il « se laisse emporter » par un geste brusque, un jugement, un à priori, une étiquette...

Sans préméditation, inconscients, ces gestes, ces paroles, ces regards, de manière répétée, s'inscriront dans le patrimoine affectif de l'enfant.

C'est pourquoi il est important de les repérer ! Où commence la douce violence et où termine l'éducation ?



Les maladroresses verbales ne sont pas qu'un simple laisser-aller sans conséquences notoires. Elles ont une influence sur tout le développement intellectuel, affectif et social de l'enfant quand elles sont répétées.

Les douces violences, les paroles blessantes se jouent à travers les mots mais aussi dans toute la communication non verbale. Un soupir, un geste sec, un regard qui se lève vers le ciel, sont des moments éphémères où l'on ne considère plus l'autre.

Nous avons à nous interroger sur toutes les formes de communication par lesquelles notre relation à l'enfant va exister. Le regard que l'on porte sur l'enfant n'est pas qu'une simple métaphore, il est bien réel ce regard. Transmet-il de l'estime ?

De la confiance ? Des encouragements ? Ou tout au contraire de la déception ? Du jugement négatif ? De la peur ?



Remise en question des actes des professionnels et des parents et non pas de leurs compétences. L'idée n'est pas de culpabiliser les adultes mais de réfléchir ensemble pour améliorer la qualité de vie des enfants et des adultes

Nous « devons » avoir conscience de nos actes, y réfléchir et y mettre du sens pour éviter ou limiter l'apparition de douces violences, des jugements de valeur, des émotions trop fortes et non réfléchies car il y a parfois des écarts entre ce qu'on voudrait faire et ce qu'on fait réellement. Ces écarts ont un sens à comprendre.

Cécile Remermier-Pianet, psychologue à l'Antenne Petite Enfance de Franche Comté

Agenda du relais

Les animations sont ouvertes gratuitement aux enfants de 0 à 6 ans, accompagnés d'un adulte (assistant maternel, parent, garde à domicile...), afin de créer des liens, jouer et découvrir des activités.

Pensez à prendre des chaussons pour les animations, pour les enfants et les adultes.

Mardi		Communauté de Communes du Plateau du Russey			
		LES FONTENELLES (Salle du club)	LA CHENALOTTE (Grande salle des fêtes)	LE RUSSEY (Salle multimédia Maison des services)	PLAIMBOIS DU MIROIR (Mairie)
N O V E M B R E	1er Novembre	FERIE			
	8 Novembre		9h30 - 11h30		
	15 Novembre			10h00-11h00 Eveil Musical	
	22 Novembre				10h00-11h00 Contes et jeux de doigts avec la Voix de Sabah
D E C E M B R E	6 Décembre	9h30-11h30			
	13 Décembre		9h30 - 11h30		
	20 Décembre			9h30 - 11h30	
	27 Décembre				Relais fermé

Soirée Assistantes Maternelles

Mercredi 30
Novembre 2016
à 20h00



à la salle multimédia
de la Maison des Services
du Russey
sur le thème de Noël
(bricolage, friandises,...)

Inscription auprès du relais

Spectacle de Noël

Le spectacle de Noël du relais aura lieu le
Mercredi 14 Décembre 2016 à 9h15
à l'annexe de la salle des fêtes du Russey
Badabulle nous présentera son spectacle

« Le Petit Bruit »

« Un tout petit bruit malin est caché dans le jardin...nos apprentis jardiniers devront secouer, gratter et frapper une cinquantaine d'instruments et d'objets sonores pour le retrouver ! »



Durée : 40 minutes environ

A l'issue du spectacle, nous partagerons quelques friandises de Noël...



Inscription obligatoire auprès du relais avant le 8 Décembre 2016



Passages de la Ludothèque P'tidou au Russey



Les enfants peuvent venir jouer à la Ludothèque, recevoir des explications sur les règles par Emmanuelle, découvrir de nombreux jeux et jouets et même en louer pour prolonger le jeu à la maison !



Lieu : Annexe de la salle des fêtes Le Russey

Jeudi 10 Novembre 2016 → 9h00-11h30 / 16h00-18h00

Jeudi 24 Novembre 2016 → 16h00-18h00

Jeudi 8 Décembre 2016 → 9h00-11h30 / 16h00-18h00

Baby-gym

Pour les personnes inscrites à la Baby-gym, voici un petit rappel des dates :



Les lundis 7 Novembre et 5 Décembre 2016
et les lundis 9 Janvier, 6 Février,
6 mars et 3 Avril 2017

De 10h00 à 11h00

Les séances se dérouleront à la salle de judo
du Russey.



Prévoir des vêtements
confortables

Matinée de sensibilisation autour de l'accueil d'un enfant différent

Le samedi 26 Novembre 2016 de 8h30 à 12h00



à la salle des fêtes de Morteau



Déroulement de la matinée :

8h30-9h00 : Accueil

9h00-11h00 : intervention des différents partenaires présents (ADAPEI, Centre d'Action Médico Social Précoce, Centre Médico Social, Conseil Départemental, Relais Assistantes Maternelles, Protection Maternelle Infantile, CAF,...)

11h00-12h00 : Temps d'échanges et clôture de la matinée

Renseignements et inscriptions auprès du relais au 03.81.43.89.51

Si vous souhaitez être informé (e) de la démarche engagée ou faire partie du dispositif, n'hésitez pas à nous contacter.

Commandes groupées

Le relais vous propose de réaliser une commande groupée sur le catalogue PICHON :

Vous y trouverez de nombreux articles de loisirs créatifs, de puériculture, d'éveil ainsi que des jeux et jouets à prix attractifs.

N'hésitez pas à prendre contact avec votre relais pour obtenir le catalogue.

Celui-ci est également consultable sur internet :

<http://www.pichon.fr/>

Date limite des commandes :

Vendredi 25 Novembre 2016



Formation Continue

Pour les personnes inscrites à la Formation Sauveteur Secouriste du Travail (PSC1),

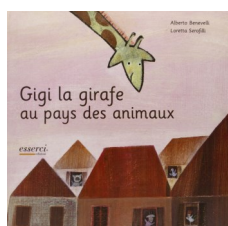
nous vous rappelons que la formation se déroulera les samedis 19 et 26 Novembre 2016 de 8h30 à 12h et de 13h à 16h

à la Maison des Services du Russey



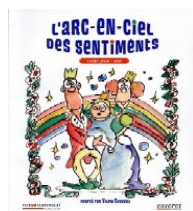
Assistentes Maternelles, pensez à communiquer votre adresse mail au relais si vous en avez une.

Livres en lien avec la communication bienveillante



Gigi la girafe arrive au pays des animaux. C'est là qu'habitent Cochonnet, Oie, Coq et Chèvre... Tout n'y est pas rose et les tensions sont parfois fortes entre voisins. Quand la girafe décide de s'installer, tous essaient de l'en dissuader mais Gigi ne prête pas attention à leurs mises, en parlant avec les uns et les autres, elle met à jour leurs besoins et leurs demandes. Et quand chacun se sent écouté, on peut trouver des solutions et le soleil peut revenir au pays des animaux.

Gigi la girafe au pays des animaux, Alberto Benevelli



Livre-jeux + DVD sur la communication non-violente. Un album avec des jeux, des activités, des histoires pour comprendre ce qu'est la communication non-violente et apprendre à exprimer ses sentiments et ses besoins.

L'arc-en-ciel des sentiments, Vilma Costetti



Louise éclate en sanglots car sa mère a toujours autre chose à faire que s'occuper d'elle. Elle se sent rassurée quand sa mère lui dit " Tu te sens vraiment triste. Tu as besoin d'affection et tu aimerais rester avec ta maman, c'est ça ? ".

Louise et les câlins, Vilma Costetti

Le particulier employeur d'un assistant maternel doit déclarer tous les mois le salaire versé à son salarié. Voici un outil vous permettant de vous aiguiller dans cette démarche.

Vous trouverez également sur le site de Pajemploi le guide du Primo Déclarant dont voici le lien : <http://www.pajemploi.urssaf.fr/pajewebinfo/files/live/sites/pajewebinfo/files/contributed/pdf/guide-primo-declarant/plaquette-primo-declarant-V2.pdf>

Modèle de déclaration Pajemploi

TRAVAIL EFFECTUÉ

Période du : au : / /

Date de paiement du salaire : / /

Nombre d'heures normales :
(y compris les heures d'absence pour congés payés et les heures spécifiques le cas échéant)

Nombre de jours d'activité :

Nombre de jours de congés payés :

Avez-vous des heures majorées ou complémentaires à déclarer ? ☒ Oui ☐ Non

Avez-vous des heures spécifiques à déclarer ? ☒ Oui ☐ Non

HEURES MAJOREES OU COMPLEMENTAIRES

Salaire horaire net d'une heure normale : €

Nombre d'heures majorées :

Nombre d'heures complémentaires :

HEURES SPECIFIQUES

Attention ! Cette zone ne doit être remplie que par les parents ayant été dans l'obligation de faire garder leur(s) enfant(s) au cours du mois

- entre 10 heures du soir et 6 heures du matin
- et/ou le dimanche et les jours fériés
et parce qu'ils travaillaient pendant ces horaires.

Nombre d'heures spécifiques :

☐ Je déclare avoir pris connaissance :
- des conditions dans lesquelles les horaires spécifiques doivent avoir été effectués dans le mois pour être déclarés sur ce volet internet
- du fait que la CAF ou la MSA sera amenée à contrôler, une fois par an, le bienfondé de mon droit à la majoration de ma prise en charge salariale, liée ma déclaration d'horaires spécifiques. Je certifie l'exactitude des informations déclarées.

REMUNERATION

Salaire net total : €
(Hors indemnités d'entretien, de repas, kilométriques et de rupture)

Indemnités d'entretien : €

Avez-vous des indemnités de repas, kilométriques ou de rupture à déclarer ? ☒ Oui ☐ Non

INDEMNITES COMPLEMENTAIRES

Indemnités de repas : €

Indemnités kilométriques : €

Indemnités de rupture : €

ENFANT(S) GARDE(S)

Enfant né en 09/2007

Si les informations concernant les dates de naissance de vos enfants ne sont pas exactes, merci de contacter votre CAF/MSA et/ou votre mairie.

La période

correspond toujours du 1er du mois au 30 ou 31 du mois. Il ne doit y avoir aucune interruption entre les dates d'un bulletin à l'autre, puisqu'il n'y a pas d'interruption dans votre contrat de travail

Le nombre d'heures normales

Ne correspond pas aux heures réellement travaillées dans la mois mais il correspond à la formule suivante : (nombre d'heures d'accueil par semaine X nombre de semaines d'accueil programmées) / 12 mois.

Ce chiffre sera, sauf exception, le même tous les mois comme le salaire

Le nombre de jours d'activité

Si la mensualisation est en **année incomplète**, le nombre de jours d'activité est le résultat de la formule suivante : (nombre de jours d'accueil par semaine X nombre de semaines programmées) / 12

Si la mensualisation est en **année complète**, vous pouvez vous référer au tableau ci contre :

Nb de jours d'accueil par sem	Nb de jours à déclarer par mois
1 jours d'accueil	5 jours à déclarer
2 jours d'accueil	9 jours à déclarer
3 jours d'accueil	13 jours à déclarer
4 jours d'accueil	18 jours à déclarer
5 jours d'accueil	22 jours à déclarer

Ce chiffre sera, sauf exception, le même tous les mois

Le nombre de jours de congés payés

Si la mensualisation est en **année incomplète** vous déclarez les congés payés au moment où vous les rémunérez à votre salarié. Et non au moment où ils sont pris. Si par exemple vous payez par mois entre juin et mai il faut déclarer 2.5 jours tous les mois par contre si vous payez en une seule fois, il faut déclarer le nombre de jours correspondant à la somme versée.

Attention, lors de la déclaration des congés payés, pensez à convertir le montant des CP déclarés en heure, et à les ajouter au nombre d'heures normales.

Si la mensualisation est en **année complète**, vous ne remplissez jamais la case «nombre de jours de congés payés». Les jours de congés payés sont compris dans les jours d'activité.

Le salaire net

n'est pas le montant du chèque. C'est le résultat du salaire de base + les heures complémentaires et/ ou majorées

- les absences déductibles (enfant malade, assistant maternel malade, demande de congés pour convenance personnelle par l'assistant maternel, jours fériés non rémunérés si le contrat est signé depuis moins de trois mois) + le montant des congés versés au cours du mois.

=>Que faire en cas d'erreur de déclaration?

L'employeur peut rectifier sa déclaration dans les 30 jours en se connectant à son compte.

Au-delà, il doit contacter pajemploi pour qu'ils effectuent les modifications.

Un assistant maternel peut contester les chiffres auprès de pajemploi si l'employeur ne modifie rien de son côté.

Recette

Pour le plaisir !

A table !

Soupe au jus de légumes et aux nouilles

Quel même n'a jamais dit "Oh noon pas de la soupe !" ? Avec cette recette trop bonne et rigolote avec des nouilles en forme d'alphabet ou d'étoiles la soupe devrait avoir un peu plus de succès !



- Des nouilles (étoiles, alphabets, macaronis...)
- Céleri
- Jus de légumes
- Bouillon de poulet

Bon Appétit !

Mettre du bouillon de poulet, de l'eau et du jus de légumes ou de tomates dans un chaudron et faites-le bouillir.

Quand ça bout, baissez le feu.

Ajoutez les nouilles et le céleri.

Mettez du sel, du poivre et attendez que les nouilles soient cuites (environ 15 minutes).

Servir dans un bol à soupe et attendre que ça refroidisse un peu.

Peinture pour la neige



On remplit des contenants de condiments ou des vaporisateurs avec de l'eau et du colorant alimentaire et on laisse les enfants s'amuser dehors. Dans la

même idée, on peut déposer quelques gouttes de colorant dans des ballons qu'on remplit d'eau. On les dépose dehors ou au congélateur et après quelques heures, on se retrouve avec des boules de glace colorées, magique...

B
R
I
C
O
L
A
G
E



Flocons de neige en 3D

On mélange en quantité égale du sel et de la farine auto levante (ou une cuillère à thé pour six cuillères de farine tout usage), du colorant et assez d'eau pour obtenir une texture semblable à celle d'un mélange à crêpes. On met le tout dans de vieilles bouteilles de condiments et on laisse les enfants s'amuser. Plaisir garanti!



Le Relais a été équipé et fonctionne grâce au soutien financier de la Caisse d'Allocations Familiales du Doubs, du Conseil Général du Doubs et des Communautés de Communes du Plateau du Russey et de Saint-Hippolyte.

Il fonctionne en complémentarité avec les services du Conseil Général (DIFS).

Le journal « L'info Relais » est un bimestriel gratuit. Il est rédigé par Elodie GERBET, animatrice du Relais.

Directeur de publication : Anne POUCHOULOU

Dépôt légal : mars 2013

ISSN : 2267-9839

Imprimé par Campus Copie Besançon

Familles Rurales Fédération du Doubs

12 rue de la Famille

25000 BESANÇON

Président : Anne POUCHOULOU



Parents, assistantes maternelles, garde à domicile, vous pouvez recevoir ce journal par mail en faisant la demande à :

relais.ccpr.ccs@famillesrurales.org

Retrouvez-nous sur le web :

www.famillesrurales.org/relais_petite_enfance_franche_comte